

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

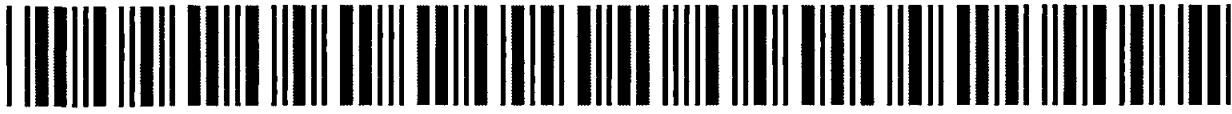
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 08517

Numéro SIREN : 350 959 094

Nom ou dénomination : AVENIR URBAIN

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2020 sous le numéro de dépôt 95324



20200953242019

DATE DEPOT : 04/11/2020

N° DE DEPOT : 95324

N° GESTION : 1989B08517

N° SIREN : 350959094

DENOMINATION : AVENIR URBAIN

ADRESSE : 19 RUE DE POITOU 75003 PARIS

MILLESIME : 2019

**AVENIR URBAIN**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 €  
Siège Social : 19 Rue de Poitou 75003 PARIS  
R.C.S. PARIS B 350 959 094

**COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME**

95324

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
ANNUELLE DU 27 MARS 2020**

**AVENIR URBAIN**  
ARCHITECTURE - COMMUNICATION  
19, rue de Poitou 75003 Paris  
Tel. 01 42 77 81 90 - Fax. 01 42 77 92 71

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 128 207.92 €

En totalité au compte de report à nouveau qui présente ainsi un solde de 119 679.40 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été versé de dividendes au titre des trois exercices précédents.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la poursuite des conventions antérieurement approuvées.

AVENIR URBAIN  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 €  
Siège Social : 19 Rue de Poitou 75003 PARIS  
R.C.S. PARIS B 350 959 094

~~COPIE CERTIFIÉE~~

~~CONFORME~~

AVENIR URBAIN

ARCHITECTURE - COMMUNICATION

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**, rue de Poitou 75003 Paris  
DU 27 MARS 2020 Tel. 01 42 77 81 90 - Fax. 01 42 77 92 71

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 128 207.92 €

En totalité au compte de report à nouveau qui présente ainsi un solde de 119 679.40 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été versé de dividendes au titre des trois exercices précédents.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 MARS 2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance

**AVENIR URBAIN**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 €**  
**Siège Social : 19 Rue de Poitou 75003 PARIS**  
**R.C.S. PARIS B 350 959 094**

**COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME**

**RAPPORT DE GESTION**  
de la gérance à l'Assemblée Générale  
Ordinaire Annuelle du 27 mars 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons réalisé un chiffre d'affaire hors taxes de 193 006 € contre un chiffre d'affaires hors taxes de 25 392 € sur l'exercice précédent, soit une progression très significative. Grâce à ces bons chiffres, nous clôturons nos comptes annuels avec un bénéfice net de 128 208 € contre une perte nette de 23 732 € l'année dernière. Ce bon résultat nous a permis de reconstituer nos capitaux propres.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er octobre 2019 sont les suivants :

A la date du présent rapport et compte tenu de la période difficile liée au COVID 19, il ne nous est pas possible d'établir des prévisions fiables de notre activité sur l'exercice en cours.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 30 septembre 2019, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

**RESULTATS - AFFECTATION**

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé 193 006 €.

**AVENIR URBAIN**

ARCHITECTURE - COMMUNICATION  
19, rue de Poitou 75003 Paris  
Tel. 01 42 77 81 90 - Fax 01 42 77 92 71

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 €.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 10 764 €.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 personnes.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 65 642 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 128 304 €.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 0 euros des produits et frais financiers, il s'établit à 128 304 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 96 €,

- de l'impôt sur les sociétés de 0 €,

L'exercice clos le 30 septembre 2019 se traduit par un bénéfice de 128 208 €.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 128 208 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	128 207.92 €
------------------------	--------------

En totalité au compte de report à nouveau qui présenterait ainsi un solde de 119 679.40 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été versé de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 128 064 €.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01102018 et clos le 30092019 Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

SI PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

### A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

SARL AVENIR URBAIN

19 rue de Poitou  
75003 PARIS

Adresse du siège social:

AVENIR URBAIN  
ARCHITECTURE - COMMUNICATION  
19, rue de Poitou 75003 Paris  
19, rue de Poitou 75003 Paris  
tél. 01 42 77 81 90 - Fax. 01 42 77 92 71

SIRET 3 5 0 9 5 9 0 9 4 0 0 0 1 1

Ancienne adresse en cas de changement:

Adresse du principal établissement:

### REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223-1 A et 2065-SD).

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME

SIRET

### B ACTIVITE

Activités exercées Architecture

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

### C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

### 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

### 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

### D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

### F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cb/C/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- 1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre
- 2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée Nom  
NIF
- 3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF
--	------------

### G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédeclaraer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liaisons fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

ACEVEX  
63 rue Charles de Gaulle

78730 ST ARNOULT EN YVELINES Tél: 01 30 41 28 45

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: Date: 24/06/2020 Lieu PARIS

Qualité et nom du signataire: GERANT

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné Signature OGIRAUD Pierre Alexandre

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liaison fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

**H | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)		

**I | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufru. 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. 5	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	Indemnités forfaitaires. 6	Remboursements. 7
M GIRAUD Pierre Alexandre GERANT 2 rue de la 78730 ROCHEFORT EN YVELINES		499	2019					
M CAILLAULT Pierre Yves 4 rue Froidevaux 75014 PARIS		1						

**J | DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**K | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

## BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies  
du Code Général des Impôts)

I

Néant  \*

Désignation de l'entreprise SARL AVENIR URBAIN

Adresse de l'entreprise 19 rue de Poitou

75003 PARIS

Numéro SIRET \* 3 5 0 9 5 9 0 9 4 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2

Durée de l'exercice précédent \* 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTE (4)

RENOVIS

				Exercice N clos le 13 009 2019	Exercice N-1 clos le 13 009 2018	
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
	<b>ACTIF</b>					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	56 624	030	49 413	7 211
	Immobilisations financières * (1)	040	45 120	042		45 120
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>101 744</b>	<b>048</b>	<b>49 413</b>	<b>52 331</b>
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	068	28 848	070		28 848
Autres *(3)	072	36 804	074		36 804	
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	43 856	086		43 856	
Charges constatées d'avance *	092	1 801	094		1 801	
<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>111 309</b>	<b>098</b>	<b>49 413</b>	<b>111 309</b>	
<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>213 054</b>	<b>112</b>	<b>49 413</b>	<b>163 640</b>	
	<b>PASSIF</b>			<b>Exercice N NET 1</b>	<b>Exercice N-1 NET 2</b>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	7 622	7 622	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	762	762	
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	)	132		
	Report à nouveau		134	( 8 529)	15 204	
	Résultat de l'exercice		136	128 208	(23 732)	
	Provisions réglementées		140			
	<b>Total I</b>		<b>142</b>	<b>128 064</b>	<b>(144)</b>	
	Provisions pour risques et charges		154			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		10 929	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	7 232	12 434	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	25 361	) 172	28 344	53 691
	Produits constatés d'avance		174			
<b>Total III</b>		<b>176</b>	<b>35 577</b>	<b>77 053</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>	<b>163 640</b>	<b>76 909</b>		
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 742	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B 2020

		Désignation de l'entreprise	SARL AVENIR URBAIN		Exercice N clos le 13 0092019	Exercice N-1 clos le 13 0092018	Néant
PRODUITS D'EXPLOITATION	<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>						
	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons	209		210		
	Production vendue	biens intracommunautaires	215		214		
		services *	217		218	193 006	25 392
	Production stockée *	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	940	0
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	193 946	25 392
					234		
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				236			
Variation de stock (marchandises) *				238			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				240			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				242	51 934	29 717	
Autres charges externes * : (- immobilier)	dont crédit bail : - immobilier		)	244	1 349	2 676	
Impôts, taxes et versements assimilés (CFF et CVAE *)	dont taxe professionnelle	243	184	)			
Rémunérations du personnel *				250		5 700	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 764	19 188	
Dotations aux amortissements *				254	1 585	1 282	
Dotations aux provisions				256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		)	262	9	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	65 642	58 563	
<b>I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	128 304	(33 170)	
Produits financiers (III)				280			
Produits exceptionnels (IV)				290		10 100	
Charges financières (V)				294		74	
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		)	300	96	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices *				306			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	128 208	(23 732)	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2			312	128 208	314	
Rémintégriations				316			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				318			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				322			
Provisions non déductibles *				324			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				330	96		
Divers*, dont intérêts excédentaires des epcts-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un credit bail immobilier et de levée d'option		( Part de loyers dispensés de réintégration )	249				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				251			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Déductions				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprise nouvelle (44 séries)	986	Zone franche urbaine (44 séries et autres 4)	987	Zones restructuring de la défense (44 séries et autres 4)	127		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 séries)	981	Jeune entreprise innovante (44 séries)	989	Bassins d'emploi et activités éco (att. 44 séries)	991		
Divers dont (44 quartiers, etc)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report au caractère du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art 39 décies) A B C D				Zone de développement prioritaire (44 séries)	993		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS</b>							
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				352	128 304	354	
Déficits antérieurs reportables : * 13 718 ht imputés sur le résultat :				356			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				360	128 304		
Bénéfice col. I Déficit col. 2				370	0	372	

**ANNEXE DÉCLARATION 2033-B**

Désignation de l'entreprise : SARL AVENIR URBAIN

30/09/2019

## Détail des déductions diverses

## EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)										Néant <input type="checkbox"/> *		
Désignation de l'entreprise : SARL AVENIR URBAIN												
<b>I</b> <b>IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
		Autres	410		412		414		416			
		Terrains	420		422		424		426			
		Constructions	430		432		434		436			
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
		Installations générales, aménagements divers	450	12 558	452		454		456	12 558	12 558	
		Matériel de transport	460	5 185	462		464		466	5 185	5 185	
Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	470	35 816	472	3 742	474	676	476	38 882	38 882		
	Immobilisations financières	480	45 120	482		484		486	45 120	45 120		
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>98 678</b>	<b>492</b>	<b>3 742</b>	<b>494</b>	<b>676</b>	<b>496</b>	<b>101 744</b>	<b>101 744</b>		
<b>II</b> <b>AMORTISSEMENTS</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506				
		Terrains	510		512		514		516			
		Constructions	520		522		524		526			
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
		Installations générales, aménagements, divers	540	8 733	542	784	544		546	9 517		
		Matériel de transport	550	5 185	552		554		556	5 185		
		Autres immobilisations corporelles	560	34 586	562	801	564	676	566	34 712		
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>48 504</b>	<b>572</b>	<b>1 585</b>	<b>574</b>	<b>676</b>	<b>576</b>	<b>49 413</b>				
<b>III</b> <b>PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>												
(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits dé la propriété industrielle.	1	CB APPLE IPHONE4S	2	3	4	5						
	6		7	8	9	10						
	Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
						Court terme *	Long terme					
		①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧			
		1	676	676								
		2										
		3										
		4										
		5										
6												
7												
8												
9												
10												
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>676</b>	<b>580</b>	<b>676</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>		
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)									591			
<b>TOTAL</b>									<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

(4)

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bas du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

SARL AVENIR URBAINNéant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques matériel et outillage	730	735
Inst. générales agenc. am. divers	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

- 1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B 780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté ligne 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	137	179
Déficits imputés	983	128	304
Déficits reportables	984	8	875
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870	8	875

## III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

## IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	7 906
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	7 906
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	2 858
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	38 601
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 210
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

## DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2020

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SARL AVENIR URBAIN	Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/10/2018 et clos le : 30/09/2019	Durée en nombre de mois 1 2		
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108 193 006		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
<b>TOTAL I</b>	100 193 006		
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115 4		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116 937		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
<b>TOTAL 2</b>	144 940		
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)</b>			
Achats	121 13 269		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125 38 666		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148 9		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
<b>TOTAL 3</b>	152 51 943		
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3) 137 142 003		
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117 142 003		
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020 x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022 193 006	Effectifs au sens de la CVAE *	023 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024 01/01/2018	160	31/12/2018
Date de cessation	186		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 141, partées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE [3 0 0 9 2 0 1 9]

N° SIRET [3 5 0 9 5 9 0 9 4 0 0 0 1 1]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL AVENIR URBAIN]

ADRESSE (voie) [19 rue de Poitou]

CODE POSTAL [75003]

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [M] Nom patronymique [GIRAUD] Prénom(s) [Pierre Alexandre]

Nom marital [ ] % de détention [99.80] Nb de parts ou actions [499]

Naissance : Date [120857] N° Département [03] Commune [MONTLUCON] Pays [ ]

Adresse : N° [2] Voie [rue de la Porte d'Etampes]  
Code postal [78730] Commune [ROCHEFORT EN YVELINES] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]

Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1  
1

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET

3 5 0 9 5 9 0 9 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AVENIR URBAIN

ADRESSE (voie)

19 rue de Poitou

CODE POSTAL

75003

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays